AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-8-72 412449

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg, 45-FLEURY-LES-AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

BULLETIN TECHNIQUE N° 143 — AOUT 1972

LA TEIGNE DU POIREAU

La Teigne du poireau, appelée communément "vers du poireau", est un ravageur très connu des producteurs. En l'absence de traitements cet insecte cause chaque année des dégâts sérieux aux cultures grainières et de consommation. Si pendant longtemps la lutte contre ce ravageur a été difficile, aujourd'hui, les techniques de lutte sont au point et permettent de protéger efficacement les cultures de poireaux.

BIOLOGIE ET DEGATS -

L'adulte de la Teigne du poireau est un papillon nocturne dont la femelle pond jusqu'à 200 oeufs, blanc nacré, qui ne mesurent dans leur plus grande dimension que 0,5 mm et dont l'observation à l'oeil nu est difficile.

L'incubation des oeufs dure une à deux semaines environ. Ensuite apparaissent des larves qui atteignent 10 à 12 mm de long à leur complet développement. Cette vie larvaire est d'une durée variable de l'ordre de 30 à 45 jours. En vivant en mineuses dans les feuilles ces larves occasionnent des dégâts bien connus des producteurs.

Les larves sortent ensuite de la plante hôte pour se nymphoser dans un cocon fusiforme de 7 à 8 mm de long, à mailles lâches, fixé le plus souvent aux feuilles. Les adultes apparaissent une quinzaine de jours plus tard : ce sont des papillons gris, au vol lourd, qui mesurent 16 à 18 mm d'envergure.

Trois générations sont le plus souvent observées dans notre région.

Ce ravageur hiverne au stade adulte dans les greniers. Au printemps, les papillons hivernant reprennent leur activité en fonction de conditions encore mal connues, mais la durée d'éclairement joue sans doute un rôle prépondérant. Il est aussi probable que cette durée d'éclairement intervienne dans l'arrêt des pontes à l'automne.

Les conditions climatiques ont une grande influence sur le développement de ce ravageur. On constate que les femelles pondent très peu par des températures moyennes élevées, avec des maxima de 30 à 35°. La population des nymphes diminue considérablement lorsque la température est élevée et l'hygrométrie basse. C'est ce qui se passe souvent en Juin - Juillet où l'on observe une forte mortalité des nymphes et des périodes assez longues où les pontes sont peu nombreuses.

P. 228

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

METHODES DE LUTTE -

On ne doit pas chercher à assurer une protection continue des cultures mais simplement à réduire les populations du ravageur à un seuil économiquement acceptable. Il s'agit donc de limiter les traitements aux périodes d'infestation les plus dangereuses.

L'application de ces traitements se situera aux époques où le plus grand nombre de pontes sont en cours d'éclosion et la Station d'Avertissements Agricoles s'efforce d'en préciser les dates.

Dans notre région on constate presque chaque année que ce ravageur se montre particulièrement dangereux fin Août et courant Septembre : il doit rencontrer à cette période des conditions climatiques très favorables à son développement.

Les traitements insecticides sont destinés à détruire les larves et doivent être appliqués lorsque celles-ci viennent d'éclore et pendant les quelques jours où elles vivent superficiellement sur les tissus. Quand les chenilles ont pénétré à l'intérieur de la plante il est difficile et même parfois impossible de les atteindre.

Avant d'entreprendre la lutte en culture il est toujours intéressant et peu onéreux d'effectuer un trempage des plant pendant 15 minutes dans une bouillie contenant l'un des insecticides reconnus efficaces contre cet insecte. Il est conseillé de laver ensuite les plants à grande eau avant la plantation.

Pour réaliser les traitements en cours de végétation on peut utiliser l'une des matières actives suivantes :

- Azinphos (40 g/hl),
- Carbaryl (75 g/hl),
- Diazinon (25 g/hl),
- Lindane (30 g/hl),
- Malathion (75 g/hl),
- Méthidathion (40 g/hl),
- Parathion éthyl (25 g/hl),
- Parathion méthyl (40 g/hl),
- Phosalone (60 g/hl).

Afin d'assurer aux traitements le maximum d'efficacité, il faut ajouter un mouillant à la bouillie et apporter un soin particulier à la pulvérisation.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT

B. PACQUETEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS